



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Le gouvernement
ouvert : un cadre et
des outils pour ouvrir
la fabrique de l'action
publique**

**Février
2021**

**Partenariat pour
un Gouvernement
Ouvert**

Dans sa déclaration sur le Gouvernement ouvert du 24 septembre 2020, le **Président de la République a fait part de sa volonté de “concevoir une meilleure version de la démocratie: plus ouverte, plus inclusive, avec les citoyens au centre”**.

Cette année, la France élabore son troisième Plan d'action pour un Gouvernement ouvert, pour la période 2021-2023. Le Plan d'action listera les engagements de la France pour transformer l'action publique selon des principes de transparence, d'ouverture et de coconstruction. La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) coordonne ce processus d'élaboration avec les différentes parties prenantes: acteurs publics, société civile organisée (associations, société civile professionnelle) et citoyens.

Dans le futur **Plan d'action**, on distinguera les engagements — peu nombreux, très emblématiques et à fort potentiel de transformation — **des actions** — qui se rattachent à l'engagement — **et des initiatives**. Ces dernières, plus nombreuses, de portée plus ciblée et moins transverses, démontreront la mobilisation générale de l'administration en faveur des principes du gouvernement ouvert.

Dans ce dossier de présentation, vous trouverez des informations et des recommandations sur :

- P. 3. Le **“gouvernement ouvert”** ;
- P. 4. Les raisons qui pourraient vous **inciter à participer** ;
- P. 5. Le **processus d'élaboration du troisième Plan d'action** de la France (méthode, calendrier, acteurs...) ;
- P. 6. **La méthode à suivre si vous souhaitez contribuer et sur les ressources que vous pouvez mobiliser, notamment à la DITP**, et le **type d'engagements** qui seront pris (leur distinction avec les actions et les initiatives).

1 Le Gouvernement ouvert : pour quoi faire ?

Le Gouvernement ouvert ouvre à tous la fabrique de l'action publique. Il lève le voile sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, en **invitant chacun, agent public, société civile, citoyens, à imaginer les formes et les outils d'une action publique transparente, responsable et collaborative**, qui bénéficie à l'ensemble des usagers.

Le Gouvernement ouvert répond à la volonté du Président de la République de construire des réformes ambitieuses sur des sujets sociétaux prioritaires, en s'appuyant **un trio collaboratif « agents publics, société civile et citoyens »**. Une telle ambition se traduit de plusieurs manières : de l'ouverture d'un jeu de données à la mise en place de modalités innovantes de consultation de la société civile, de la conception d'une nouvelle politique publique ou d'un nouveau service public avec les usagers à la transparence sur un programme aussi majeur et central que le Plan de relance. **L'ensemble des champs de l'action publique sont concernés : la santé, le numérique, le budget, l'environnement, la participation citoyenne, l'information, le sport...**

→ Votre Ministère, votre service, la politique publique à laquelle vous contribuez, sont concernés !

2 Est-ce que ça vous concerne ? (Oui !)

Le Gouvernement ouvert s'adresse à tous: chaque agent public, acteur de la société civile et citoyen peut **contribuer à la démarche pour proposer ou enrichir des engagements** changeant réellement la vie et les droits des citoyens, et améliorant l'efficacité des politiques publiques.

Si vous êtes un agent public, un service, un Ministère: quel que soit votre domaine d'activité et la manière dont il se rattache aux sujets prioritaires fixés par le Président de la République, **le Gouvernement ouvert est un cadre privilégié pour vous aider à mieux comprendre les attentes de la société civile et les besoins des citoyens** sur les champs de politique publique sur lesquels vous intervenez. C'est aussi une démarche qui permet de travailler plus efficacement pour bénéficier de leurs expériences, de leur expertise et de leur volonté d'agir.

→ **Avec le Gouvernement ouvert, vous pouvez catalyser les bonnes idées, faire connaître les initiatives en cours et donner corps à des politiques publiques plus transparentes et efficaces.**

3 Concrètement, que va-t-il se passer en 2021 ?

Le processus d'élaboration du Plan d'action de la France débute en février 2021. L'année sera rythmée par différentes modalités de travail entre agents publics, société civile et citoyens. L'objectif est de parvenir à une construction commune d'engagements qui seront inscrits au sein du Plan d'action. **La finalisation de ce dernier est prévue à l'été 2021.**

→ **Vous pouvez contribuer tout au long de l'année à l'élaboration des engagements, via la consultation en ligne sur le site du Gouvernement ouvert (en cours de création, si vous voulez être prévenu-e de son lancement, écrivez à (marianne.billard@modernisation.gouv.fr) et (clemence.pene@modernisation.gouv.fr), ou en participant à un événement organisé tout au long de l'année (le site sera alimenté au fur et à mesure).**

Comment contribuer au Plan d'action de la France et élaborer un engagement ?

Ici nous vous expliquons tout pour élaborer un engagement de qualité qui porte les valeurs du Gouvernement ouvert, en partenariat avec les agents publics, la société civile et les citoyens. La Direction interministérielle de la transformation publique est à votre disposition pour vous accompagner dans ce processus.

1 Cartographier.

Vous avez identifié un thème, un sujet, ou un projet d'engagement. Il faut ensuite **lancer la phase de co-conception** pour le construire avec d'autres acteurs. **Nous mettons à votre disposition** (disponible en février 2021 sur le site du Gouvernement ouvert) **un outil pour vous aider à vous repérer parmi les organisations de la société civile** potentiellement intéressées, celles que vous connaissez sans doute déjà, mais aussi celles auxquelles vous n'aviez pas pensé, ou qui vous paraissent plus éloignées. Cet outil vous aide à analyser les motivations et l'identité de ces organisations.

2 Mobiliser.

Construire un engagement Gouvernement ouvert de qualité nécessite une mobilisation suffisamment large : agents publics, élus locaux, organisations de la société civile, citoyens-experts sur la thématique que vous avez préalablement identifiée, usagers, acteurs privés, etc. **Après avoir repéré ces acteurs, parlez-leur de votre projet, soumettez-le à leur critique, impliquez-les et écoutez-les.** En un mot, constituez une communauté de partenaires engagés, c'est grâce à eux que votre projet pourra voir le jour.

3 Organiser.

Plusieurs formats vous permettent de construire un engagement **Gouvernement ouvert de qualité**. Pour chacun, vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement de la DITP à la conception et/ou à l'animation**.

→ Un atelier de travail

→ Si vous avez déjà un sujet d'engagement assez précis et que vous connaissez les acteurs (agents publics, société civile et citoyens) avec lesquels travailler, **vous pouvez organiser un simple atelier de travail**. La DITP peut vous fournir un déroulé type pour ce format et vous accompagner pour communiquer.

→ Un Forum Open d'Etat

Un Forum Open d'Etat est un processus de travail (6 semaines) ponctué par un événement, qui permet de regrouper des acteurs divers autour d'une thématique identifiée, avec les objectifs suivants :

- **Structurer une communauté de confiance** regroupant agents publics, société civile et citoyens autour d'une thématique,
- **Identifier et explorer les sujets de controverse** entre acteurs publics, société civile et citoyens sur cette thématique, et en tirer des opportunités de dialogue ultérieur,
- **Produire un engagement de qualité**, accompagné de plusieurs actions s'y reportant.

Il s'agit d'un **cadre de médiation bienveillant et protecteur pour les différents participants** — notamment pour les agents publics, qui peuvent s'y exprimer librement.

Un Forum Open d'Etat comprend plusieurs phases :

1. L'investigation (2 semaines) permet de **cartographier les enjeux** liés à la thématique et **d'identifier une communauté** d'acteurs mobilisés ou à mobiliser.

2. Le lancement (1h30), sous **forme de débat public / table ronde** pour poser les enjeux, avec 3 à 5 chercheurs, agents publics, membres de la société civile. Cette phase **peut se faire de façon dématérialisée**.

3. Le Forum (3h00) est **hébergé si possible par un des Ministères concernés**. Il peut être organisé de façon dématérialisée, ce qui comporte des inconvénients (un cadre convivial plus difficile à créer) et des avantages (une accessibilité facilitée à des personnes de tout le territoire).

Le Forum s'articule autour de plusieurs temps :

Temps 1 "restitution" de la phase d'investigation par la DITP, dans son rôle de médiateur : état des lieux du thème, exposé des controverses, **identification de premières pistes d'engagement**.

Temps 2 "ateliers", avec 2 à 4 ateliers dont au moins un dédié à **l'approfondissement des controverses ou points de conflit**. Les autres se concentrent sur l'instruction des possibilités d'engagement.

Temps 3 "propulsion", permettant de partager ce qui a été élaboré dans les ateliers et de **fixer les étapes suivantes** pour construire un engagement transverse, une action s'y rapportant, ou une initiative.

4. L'approfondissement (2 à 4 semaines) : pour instruire précisément l'engagement et y rallier tous les acteurs potentiellement intéressés.

→ **La DITP peut vous aider à organiser un tel processus de travail et votre investissement reste nécessaire pour que le Forum Open d'Etat soit une réussite.**

→ Un Ministère Ouvert

De portée plus événementielle, le dispositif **Ministère Ouvert** permet **d'échanger avec les agents publics, la société civile et les citoyens** en transmettant les avancées et réalisations opérées par l'administration. Des formats très divers peuvent être mis en place : présentation par des agents publics, prise de parole de votre Ministre, "portes ouvertes" (virtuelles ou non), etc.

→ **Pour être accompagné dans chacune de ces possibilités, vous pouvez faire appel à votre laboratoire d'innovation ou au Lieu de la transformation publique. Un accompagnement vous est aussi proposé en vous transmettant des outils et guides réalisés par la DITP.**

Comment savoir si j'ai un bon engagement ouvert à proposer ? Quel format convient le mieux à mon projet ?

Dans le futur Plan d'action, **on distinguera les engagements** — peu nombreux, très emblématiques et à fort potentiel de transformation — **des actions** — qui se rattachent à l'engagement — et **des initiatives** — plus nombreuses, de portée plus ciblée et moins transverses, elles démontreront la mobilisation générale de l'administration en faveur des principes du gouvernement ouvert.

Voici quelques critères qui définissent un futur engagement potentiel :

- Il permet la **réalisation d'une politique publique** ;
- Il est **ambitieux**, susceptible d'être un vecteur de rayonnement de la France ;
- Il **incarne pleinement les valeurs** du Gouvernement ouvert : transparence, ouverture, participation, collaboration ;
- Il est **inédit**, il énonce une volonté d'agir et des outils qui n'existaient pas jusqu'alors ;
- Il **concerne un Ministère dans son ensemble** ou plusieurs Ministères ;
- Il est **incarné politiquement** au plus haut niveau par le/la Ministre, le Premier ministre ou le Président ;
- Il est **conçu et porté avec une ou plusieurs organisations de la société civile** ;
- Il est **durable** et doit pouvoir être porté au moins jusqu'à 2024 ;
- Ses résultats sont **mesurables**, à la fois par une évaluation externe et par une auto-évaluation.

À titre indicatif, voici quelques exemples d'engagements prévus par d'autres pays : mettre en place une stratégie de Science Ouverte (Canada), développer la prise de décision ouverte sur les politiques publiques avec la mise en place d'un Policy Lab (Royaume-Uni).

→ Vous avez une idée ou un projet qui pourrait correspondre à ces critères ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de la DITP pour en faire un engagement. Ecrivez-nous sur marianne.billard@modernisation.gouv.fr et clemence.pene@modernisation.gouv.fr

Ce que vous avez en tête ne correspond pas à tous ces critères ? Ne partez pas !

Nous souhaitons valoriser et capitaliser l'ensemble des actions identifiées qui peuvent, en s'accumulant, construire l'engagement de demain. Vous pouvez aussi intégrer le futur Plan, au titre du programme d'initiatives, qui recensera les nombreux chantiers ouverts et projets qui servent les principes du Gouvernement ouvert.

→ Quel que soit votre projet, écrivez-nous sur marianne.billard@modernisation.gouv.fr et clemence.pene@modernisation.gouv.fr pour que nous vous aidions à aller le plus loin possible. Nous pouvons, par exemple, vous aider à associer d'autres Ministères, à enrichir votre projet en repérant et en travaillant avec des organisations de la société civile et/ou des citoyens, à intégrer un engagement plus global, etc.

En revanche, certains projets ne pourront pas intégrer le futur Plan d'action — par exemple, s'ils ne font l'objet d'aucun travail avec une/ plusieurs organisations de la société civile, ou s'ils ne visent pas à améliorer l'action publique.

Vous y voyez plus clair et souhaitez construire un engagement ?

Pour débiter la démarche de construction d'un engagement
Gouvernement ouvert, vous pouvez suivre les six étapes suivantes :

1 - Diffuser auprès de vos collègues le guide « construction du Plan d'action » pour acculturer à la démarche Gouvernement ouvert.

2- Répertorier les acteurs que vous souhaitez impliquer :

- Identifier cinq partenaires institutionnels,
- Identifier cinq partenaires externes à votre administration/ organisation.

3 - Réaliser des prises de contact avec chacun de ces partenaires pour débiter un premier tour d'identification du sujet de collaboration. Si vous n'arrivez pas à faire émerger un sujet, nous pouvons vous accompagner dans l'organisation d'un atelier ou d'un Forum Open d'Etat.

4 - Consulter les Plans d'action précédents de la France et la feuille de route de votre ministère pour identifier votre sujet.

5 - Prévoir un atelier de travail selon le format pertinent avec le soutien de la DITP: Forum Open d'Etat, Ministère ouvert, ateliers plus classiques.

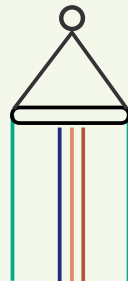
6 - Identifier des exemples internationaux similaires grâce à vos contacts. Le Gouvernement Ouvert est une démarche internationale permettant de garantir un rayonnement de l'action publique de la France.

→ L'équipe de la DITP est à votre disposition pour toute question ou pour être tenue au courant de l'avancée de vos travaux (marianne.billard@modernisation.gouv.fr et clemence.pene@modernisation.gouv.fr)



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
<https://gouvernement-ouvert.transformation.gouv.fr/>

Février 2021